

Programme de formation

## La location meublée et la parahôtellerie

### Objectif de la formation

Cette formation vous permet d'identifier les spécificités techniques du statut de loueur en meublé, professionnel et non professionnel et de la parahôtellerie dans toutes ses composantes : comptable, fiscale, sociale et patrimoniale.

### Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé

### Programme

- **La réglementation juridique**  
Identifier le caractère civil ou commercial  
Maîtriser la réglementation touristique, urbanisme, copropriété  
Différencier les relations contractuelles avec les clients
- **La réglementation fiscale et sociale**  
Connaître les définitions des LMP, LMNP, parahôtellerie  
Maîtriser les aspects comptables et régime des amortissements  
Comprendre le régime fiscal des revenus  
Définir le régime TVA  
Déterminer le régime fiscal des plus-values  
Identifier les obligations déclaratives  
Préciser le régime social  
Apprécier l'intérêt du régime micro
- **Les modes d'exercice et optimisations**  
Savoir traiter l'indivision et le couple  
Connaître la SARL de famille  
Définir les règles de L'IFI  
Appréhender les droits de donation et de succession  
Identifier l'utilité du démembrement de l'immeuble

### Intervenant



**Paul Duvaux,**  
Avocat fiscaliste, spécialiste de la location en meublé

### Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices.  
Un support est projeté lors de la formation. Un livret pédagogique est remis aux participants au début de la formation.

### Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.  
Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

### Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.  
En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.



**Jeudi 3 octobre 2024**  
De 9h à 17h30



**7 heures**



**Présentiel à Picpus,**  
Paris 12<sup>ème</sup>



**18 personnes maximum**



**Experts-comptables et  
avocats**



**Adhérent/Correspondant :**  
inclus  
**Autres publics :**  
400 € HT – 480 € TTC



**Accessibilité aux personnes en  
situation de handicap.**

Afin de vérifier les possibilités  
d'accueil, merci de prendre  
contact avec Dimitri Boyer au  
01.53.33.34.85